

BILAN D'ACTIVITÉ ANNUEL

Chambre d'agriculture du Tarn

2022

TERRITOIRE GAILLACOIS

ACCOMPAGNER L'AGRICULTURE

dans ses transitions économiques,
climatiques, techniques et sociales

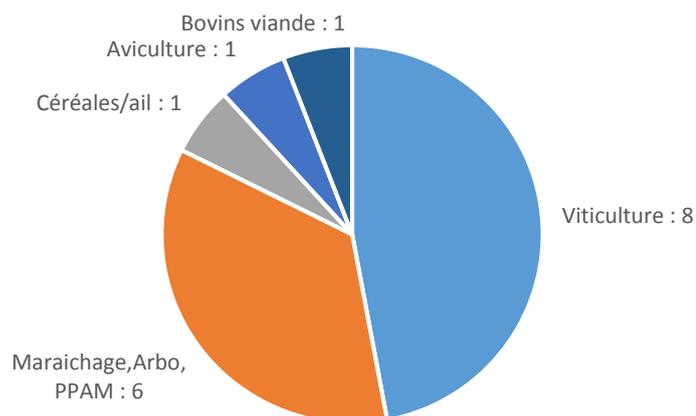
INSTALLATION-TRANSMISSION

Les installations du Gaillacois représentent 23 % des installations aidées du département.

Sur les 17 installations aidées en 2022 :

- 3 installations au féminin
- 8 installations hors cadre familial
- 11 en société (essentiellement en GAEC)
- 12 commercialisent en circuits courts (soit 75 % des installations, un taux très important par rapport aux autres territoires)
- 14 projets sont concernés par l'Agro-écologie dont 10 en AB ou en conversion et 4 en HVE

L'année 2022 est marquée par une forte dynamique des installations viticoles.



Les pass-installation : 7 ont été réalisés (2 hommes, 5 femmes). Moyenne d'âge : 37 ans. 6 hors cadre familial. Productions : 2 en viticulture, 1 paysan boulanger, 2 en équins, 1 en amandier, 1 en vigne et maraîchage. 3 de ces installations sont en AB. Statut social : 3 chefs d'exploitation (dont 2 à titre secondaire) et 4 cotisants solidarité.

CONSEIL D'ENTREPRISE ET SUIVI POST INSTALLATION

1 coaching en entreprise agricole a été réalisé.
7 entretiens Y Voir Clair. Les principaux thèmes abordés sont les préoccupations économiques et financières (2), les charges et contraintes de travail (2) et des réflexions globales sur l'orientation de l'exploitation (4).
22 suivis JA sont en cours dont 10 commencés en 2022 : 6 en viticulture, 5 en céréales, 10 en élevage (Bovins viande et lait, Ovins viande et lait, porcins, apiculture et aviculture), 1 en maraîchage, 10 en circuits courts.

SUIVI RSA

22 suivis RSA dont **7 nouveaux** et **1 sorti** du dispositif.
Productions : 8 en élevage, 8 en maraîchage, 2 en grandes cultures, 2 en viticulture et 1 en PPAM.

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN VITICULTURE

Dans le cadre du travail initié par le Département du Tarn sur la filière viticole, plusieurs axes stratégiques ont été retenus, dont celui du renouvellement des générations. La Chambre d'agriculture du Tarn est pilote de ce groupe de travail qui s'est réuni en 2022 à trois reprises avec les acteurs du secteur dans l'objectif d'échanger sur des actions déployables sur le territoire en s'appuyant sur ce que chaque structure fait déjà.

Un évènement aura lieu au 1^{er} trimestre 2023 ciblant les porteurs de projet et les cédants afin de favoriser les mises en relation et l'installation en viticulture dans le Gaillacois.

COÛTS DE PRODUCTION

2 formations ont été proposées aux agriculteurs pour leur permettre de calculer leur coût de production : une en production Bovins lait et l'autre en légumes. Les 14 participants, sur la base de leur comptabilité, ont ainsi pu calculer leur coût de production et identifier des leviers permettant de l'améliorer. En 2023, ces groupes seront repropoés et un groupe Bovins viande devrait aussi être mis en place.

RÉUNIONS DE PROXIMITÉ

Face à la conjoncture et pour faire suite à divers retours, 2 réunions de proximité ont été organisées sur le territoire : à Gaillac et aux Cabannes.

Les objectifs de cette action étaient d'écouter les préoccupations des agriculteurs et de leur proposer des pistes technico-économiques qui répondent à la conjoncture (autonomie fourrages, méteils, intrants, choix variétés, échanges céréaliers-éleveurs, etc.). Ces réunions animées par des conseillers et des élus de la Chambre d'agriculture du Tarn ont réuni 18 agriculteurs.

BULLETINS VITICULTURE

Bulletin de santé du végétal (BSV)

De début avril à mi-août, 15 parcelles réparties sur l'ensemble de l'appellation sont visitées toutes les semaines avant la rédaction de l'analyse de risque publiée dans le BSV.

Bulletins VigiViti et VigiViti Bio

Ces bulletins techniques permettent de diffuser toutes les semaines des conseils et des préconisations sur la protection de la vigne en conventionnel et en agriculture biologique à la suite de l'analyse de risque publiée dans le BSV.

Les viticulteurs sont informés des maladies et des ravageurs qui sont observés sur le vignoble et sont sensibilisés également au développement de pratiques agro-écologiques.

En 2022, 18 BSV et 17 bulletins VigiViti et VigiViti Bio sont parus au cours de la campagne ainsi que 2 bilans de campagne publiés à l'automne.

Les bulletins sont diffusés à 195 destinataires et le taux d'ouverture est bon : environ 45 %.

SUIVI TECHNIQUE EXPLOITATIONS VITICOLES (PRESTATIONS SUIVI VITI ET SUIVI VITI BIO)

29 suivis en 2022. Cela représente 517 visites de parcelles d'avril à août avec une préconisation phytosanitaire et 58 visites en période hivernale pour effectuer le bilan et prévoir la stratégie de la nouvelle campagne.

Ces prestations accompagnent les vigneron dans la gestion des maladies et des ravageurs en respectant leurs objectifs et leurs cahiers des charges.

CONTRÔLE DE L'EFFICACITÉ DE LA CONFUSION SEXUELLE EN VITICULTURE BIOLOGIQUE

La Chambre d'agriculture participe au contrôle de l'efficacité de la confusion sexuelle utilisée pour lutter contre l'eudemis (*Lobesia botrana*) sur le vignoble de Gaillac.

Cette opération est menée en collaboration avec les distributeurs et la société CBC Biogard qui commercialise les diffuseurs Biotwin L.

L'objectif est de déterminer les zones à forte pression eudemis où la confusion doit être complétée par l'application d'un insecticide. Cette méthode de lutte est cumulative. Il faudra parfois plusieurs années pour arriver à abaisser le niveau de la population.

Au total en 2022, 16 parcelles conduites en agriculture biologique ont été visitées lors des 3 générations de l'eudemis, soit 64 comptages.

LES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : PROJET OCCITANUM

Pour la viticulture, le site d'Occitanum se situe sur le Gaillacois. Sur ce site, 5 projets ont été mis en place depuis 2021 :

« détection des anomalies au champ », « fertilisation différenciée à partir de carte de vigueur » et « gestion simple de la contrainte hydrique de la vigne ».

La campagne 2022 a permis des avancées dans chacun des projets. Celui sur la fertilisation différenciée devrait aboutir à une solution commercialisable dès 2023.



ACCOMPAGNEMENT HVE

La certification Haute Valeur Environnementale est devenue quasiment incontournable pour les viticulteurs. En 2022, 16 viticulteurs ont été accompagnés en formation et 5 individuellement. Aujourd'hui, l'accompagnement s'oriente vers la transition vers le nouveau référentiel.

ANIMATION D'UN GROUPE 30 000 :

Phyt'ECO³, pour des systèmes ÉCOnomes en intrants, ÉCOlogiquement respectueux et ÉCOnomiquement viables

Le groupe 30 000 Phyt'ECO³ est composé de 16 viticulteurs de l'appellation Gaillac pour une SAU totale de 1026 ha et 526 ha de vigne.

En 2022, trois journées ont été réalisées pour répondre aux demandes des viticulteurs.

Le 22 février, l'IFV a fait part de ses résultats d'expérimentations sur les biocontrôles.

Le 7 juillet, 7 viticulteurs du groupe sont allés à la rencontre de 2 viticulteurs cadurciens pour échanger sur les préparations naturelles à base de plantes.

Le 27 juillet, l'IFV est intervenu sur le thème des variétés résistantes en viticulture. Ce fut l'occasion pour le groupe de rencontrer des viticulteurs des groupes ECOPHYTO du Tarn-et-Garonne. D'autres actions ont été mises en place comme des tests chez les viticulteurs ou des réunions téléphoniques hebdomadaires.



ANIMATION DE LA PROSPECTION FLAVESCENCE DORÉE EN LIEN AVEC LA FDGDON

La FDGDON du Tarn délègue depuis 2019, l'animation de la prospection Flavescence dorée (organisme réglementé) à la CA81. En 2022, la prospection s'est déroulée du 31 août au 30 octobre et plus de 3000 ha ont été prospectés par 3 techniciens en quad.

ANIMATION DU GROUPE DEPHY DU VIGNOBLE DE GAILLAC

Depuis 12 ans, l'axe de travail primordial du groupe DEPHY GAILLACOIS viticulture (Tarn) est la réduction de l'usage des produits phytosanitaires. Aujourd'hui, 8 vigneron sur 12 sont déjà économes en produits phytosanitaires et se fixent un maintien ou une baisse de leurs IFT pour 2026. Les 4 autres sont en transition et espèrent arriver au niveau des autres d'ici 2026. En plus de ces objectifs d'optimisation des intrants, un nouvel axe de travail est engagé celui de la fertilité des sols, enjeu important pour garantir des rendements et de la qualité apportant de la valeur à leur production.

Plus le groupe avance dans le temps et plus la thématique de la multi-performance devient prioritaire, et de ce fait ils désirent s'engager dans une démarche de bilan carbone sur leur exploitation.

Spécialisées en viticulture AOP/IGP, les exploitations engagées sont représentatives des exploitations viticoles du Gaillacois par leur taille, système de production, de transformation et de commercialisation. Fin 2022, le Tarn a accueilli le séminaire national viticulture qui a permis aux animateurs de l'ensemble des vignobles de visiter et de découvrir les vigneron du groupe Dephy.



SUIVI DE DIFFÉRENTES EXPÉRIMENTATIONS CHEZ LES VIGNERONS

En partenariat avec l'Institut français de la vigne et du vin, des essais sont mis en place chez les vigneron. Le dernier exemple est le projet DURAVITISOL (commencé en 2022 pour une durée de 3 ans).

Il va permettre de tester le désherbage électrique sur 3 exploitations du groupe Dephy Gaillacois avec des mesures précises pour évaluer l'efficacité et les limites de cette technique.

Pour 2023, le groupe DEPHY veut intégrer un nouvel appel à projet sur la qualité des sols en relation avec la pratique des couverts végétaux en vigne. Ces résultats d'essais doivent permettre aux vigneron de faire les bons choix technico-économiques en tenant compte des impacts environnementaux.



APPUI RÉGLEMENTAIRE

- 83 accompagnements individuels pour un Plan de fumure ont été réalisés dans le cadre de la Zone vulnérable ;
- 321 accompagnements individuels à la déclaration PAC, dont 53 avec demande d'aides Bio ou MAEC ;
- 19 accompagnements individuels au diagnostic de conformité des pratiques dans le cadre de la conditionnalité des aides PAC ;
- 7 accompagnements individuels au dispositif PSE, diagnostic des pratiques pour Paiement des Services Environnementaux.

Les nouveautés réglementaires

En lien avec la réforme PAC 2023-2027, une palette d'accompagnements individuels et collectifs a été organisée sur le territoire pour aider les agriculteurs à anticiper les changements :

- 2 réunions d'information
- 72 accompagnements individuels de simulation de l'impact de la réforme
- 1 formation Réforme PAC 2023-2027
- des ateliers MesParcelles dédiés à la simulation de l'éco-régime.

Le logiciel MesParcelles est au cœur de ces simulations grâce à 2 outils intégrés dans le courant de l'année 2022 permettant de simuler la partie Ecorégime dans un premier temps, puis l'ensemble des aides et règles de la réforme dans un second temps. MesParcelles continue sa progression sur le territoire avec 119 abonnements en autonomie en 2022. Les actions de formations d'initiation et de perfectionnement régulièrement organisées en sont le garant.

DECITRAIT

Autre nouveauté de la suite MesParcelles, l'outil d'aide à la

décision DeciTrait est venu compléter la plateforme des services connectés MesParcelles durant cette campagne 2022.

Grâce au modèle de prévision à la parcelle des stades et des risques maladies Oïdium et Black-rot sur vigne de l'Institut français de la vigne et du vin, MesParcelles propose dorénavant un service de conseil technique supplémentaire à ses abonnés, ou non abonnés. Ce service peut être proposé en complément d'une prestation technique de suivi VITI.

En 2022, 4 viticulteurs du territoire ont bénéficié du service DeciTrait dans MesParcelles.

ACCOMPAGNEMENT EN GRANDES CULTURES

6 top cultures ont été réalisés durant la campagne 2022.

CONTRIBUER AU DIALOGUE AGRICULTURE-SOCIÉTÉ

AGRI'TOUR

3^{ème} édition dans le gaillacois le vendredi 17 juin 2022.

En partenariat avec l'IEF, les structures de l'emploi et les MFR, les organismes agricoles ont réuni 10 demandeurs d'emploi majoritairement non issus du milieu agricole. Les visites organisées pour cette occasion, ont permis de découvrir les métiers de l'arboriculture à la SARL les Vergers du Bosquet et du maraichage à l'EARL des Bastides.



Les témoignages d'agriculteurs ont illustré l'évolution du métier, l'environnement de leur travail et la réalité des tâches. Ces rencontres favorisent les échanges et une image valorisante des métiers agricoles.

APÉRITIFS FERMERS CHEZ LES VIGNERONS

8 vigneronns du réseau Bienvenue à la ferme ont proposé des Apéritifs Fermiers chez les Vignerons du 12 juillet au 26 août 2022.

Cette opération collective a intégré la démarche « Vignoble et Découverte ». Le format de visite propose une immersion dans l'univers du vigneron et associe les mets et les vins. Cette offre s'insère ainsi dans la dynamique oenotouristique du territoire et séduit les visiteurs.

VALORISER LES PRODUCTIONS

STRUCTURATION DE LA FILIÈRE LÉGUME

L'accompagnement de « OPLA »

La Chambre d'agriculture du Tarn est aux côtés de l'association « OPLA » que ce soit au niveau de l'accompagnement de leurs projets collectifs ou du conseil technique.

En 2022, au-delà des conseils d'administration et de l'Assemblée Générale, une analyse des coûts de production en légumes a été menée avec les producteurs.

L'association a également débuté dans le cadre du programme national PROXILEG, un partage d'expérience avec le département des Vosges. La contractualisation entre Terra Alter Pays d'Oc et 3 agriculteurs de « OPLA » a été mise en place.

Une révision de la grille des prix a été lancée et une « pré » planification de la production a été organisée entre maraichers en prévision

d'une démarche conduite par la Communauté d'agglomération Gaillac Graulhet sur la restauration collective (démarche du PAT).

L'association, par l'intermédiaire de la CA 81, a participé à plusieurs speed meeting et a rencontré une dizaine de clients.

Animation du GIEE d'OPLA

« Des cultures légumières performantes dans le Tarn, au sein d'une filière en construction, liant agroécologie et rentabilité ».

L'année 2022 a été la première année d'animation de ce groupe de 16 fermes maraichères souhaitant « Mieux comprendre et améliorer leur sol » ; « Optimiser leurs techniques de production en lien avec l'évolution climatique » ainsi que « S'ouvrir à de nouveaux modes de cultures ». Ce groupe a donc mis en place des essais variétaux et d'engrais verts.

Des journées techniques sur les couverts végétaux et la protection biologique intégrée, des rencontres en visio sur les variétés, la mise en place d'un outil sur les coûts de production leur ont également permis de travailler ensemble, ou encore des échanges continus tout au long de la saison à partir d'un groupe WhatsApp.

Différentes formations sur les techniques maraichères ont également été organisées et ouvertes à l'ensemble des maraichers tarnais.



VALORISER LES PRODUCTIONS

LES DÉMARCHES COLLECTIVES SOUS LABEL

Marchés des Producteurs de Pays

La commune de Gaillac a reconduit son marché labellisé pendant l'été. Ce dernier a proposé 9 dates festives regroupant jusqu'à 16 producteurs.

L'été caniculaire a soulevé des interrogations quant au lieu du marché, la place du Griffoul étant très chaude.

La fréquentation du marché et l'assiduité des producteurs ont été moindres. Des solutions techniques vont être proposées en 2023 pour améliorer l'accueil des producteurs et des visiteurs.

La commune de Saint Gauzens a intégré le label avec une date festive le mercredi 13 juillet qui a connu une belle fréquentation.



AGIR POUR LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

LE PAT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC GRAULHET

La CA2G a confié à la Chambre d'agriculture du Tarn la réalisation du diagnostic agricole et alimentaire de son PAT, avec définition des enjeux et axes opérationnels. Cette prestation réalisée par la Chambre d'agriculture a été conduite sur le 1^{er} semestre 2022 et a mobilisé différentes compétences en interne (gestion de projet, circuits courts ...) et des partenaires (CCI, CMA, universitaire,...).

A partir de ce diagnostic, la CA2G a animé des ateliers de concertation autour de 3 axes : Amplifier une dynamique économique, Gestion des ressources et Ambassadeur du bien manger.

Le comité de développement Gaillacois de la CA81 a participé activement à ces groupes de travail.

La Chambre d'agriculture est également mobilisée de façon opérationnelle, notamment par la contribution à la phase "test" de la CA2G, d'approvisionnement des cantines scolaires engagées dans la démarche, avec la production de légumes des producteurs de "OPLA".



ANIMATION DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

Le comité de développement du Gaillacois de la CA 81 s'est réuni 4 fois en 2022.

Cette année, le Comité et le Groupe de Travail Agriculture Biologique de la CA81 se sont réunis à plusieurs occasions afin de travailler sur la thématique de la Résilience Alimentaire. Cette réflexion sera poursuivie dans le cadre d'une manifestation départementale. Ces rencontres ont aussi été l'occasion d'échanger sur les dossiers d'actualités du territoire (PAT de la CA2G, évolution du SCOT et du PLUI, structuration de la filière légumes, ...)

Equipe du Gaillacois

Clothilde CONSTANS : Conseillère Stratégie d'entreprise
06 69 53 46 49- c.doumenge@tarn.chambagri.fr

Carole GRIMAUX : Développement de projets territoriaux
06 69 58 89 32 - c.grimau@tarn.chambagri.fr

Anaïs HUILLET : Conseillère en maraîchage
06 32 38 87 12 - a.huillet@tarn.chambagri.fr

Thierry MASSOL : Conseiller viticulture
06 69 08 07 81- t.massol@tarn.chambagri.fr

Marie-Laure MURATET : Conseillère viticulture
06 69 32 70 75 - ml.muratet@tarn.chambagri.fr

Maxime PUECH : Conseiller Règlementaire
06 69 25 15 63 - m.puech@tarn.chambagri.fr

Gislaine VERLAINE : Conseillère Installation
- Transmission - Agriculteurs Fragilisés

06 68 85 38 00- g.verlaine@tarn.chambagri.fr

Virginie VIGUES : Conseillère viticulture
06 68 91 10 73- v.vigues@tarn.chambagri.fr



Siège Social
Chambre agriculture du Tarn
96 rue des agriculteurs
CS 53270
81011 ALBI Cedex 9
05 63 48 83 83

Antenne Gaillac
510 avenue François Mitterrand
81600 Gaillac
05 63 57 70 63

PROAGRI
POUR VOUS AUJOURD'HUI ET DEMAIN

TERRALTO
ENSEMBLE FAISONS VIVRE VOS PROJETS



CHAMBRE D'AGRICULTURE TARN